

Essai d'estimation de la part suisse à l'activité financière internationale 1975–1983

Pascal Bridel*

I. Introduction

La compétitivité de la place bancaire helvétique et la variation de sa part à l'activité financière internationale sont des questions qui sont discutées depuis fort longtemps.¹ Toutefois, dans ce domaine, les données chiffrées ont toujours fait cruellement défaut. Aussi les remarques qui suivent s'efforcent-elles d'examiner de quelles manières cette lacune pourrait être comblée en faisant le point sur les statistiques disponibles.

Une étude de type «*part de marché*» est malheureusement aujourd'hui la seule méthode possible pour évaluer la compétitivité du système bancaire suisse. En effet, une approche par l'analyse de l'écart prix/coût marginal serait – tout comme pour n'importe quelle entreprise – le meilleur moyen de savoir si, à prestations égales, le système bancaire suisse voit sa capacité concurrentielle diminuer ou augmenter par rapport à celles des autres centres financiers internationaux. Dans l'état actuel des informations et des statistiques fournies par les banques, cette démarche est impossible.

De plus, en l'absence de données comparables sur le plan international, il est hors de question d'étudier des opérations internationales dont les résultats n'apparaissent que dans les comptes de pertes et profits²; ainsi, par exemple, le commerce de métaux précieux, l'émission d'obligations ou de *notes*. Même en se restreignant aux opérations inscrites aux bilans et aux opérations fiduciaires, il est impossible de prendre en considération le facteur risque qui reflète la qualité des actifs des banques. Augmenter sa part du marché à l'aide de prêts douteux n'est de loin pas la méthode la plus sûre d'accroître sa compétitivité.

Enfin, et même en tenant compte de ces différentes réserves, les problèmes, parfois insolubles, posés par la comparaison entre les séries statistiques d'origines différentes achèvent de relativiser la valeur des tendances et conclusions qui se dégagent d'une simple étude de «part de marché». Compte tenu des données disponibles – en provenance essentiellement de la Banque nationale suisse (BNS) et de la Banque des règlements internationaux (BRI) – l'essentiel de la présente étude n'est en fait qu'une discussion des avantages et des inconvénients des différentes séries fournies par ces deux institutions.

Cet essai se divise en trois parties. La première discute trois méthodes de comparaison de l'évolution de la part suisse à l'activité financière internationale totale. La seconde offre deux méthodes de comparaison de l'évolution de la part suisse – désagrégée entre banques et résidents non bancaires – au volume international total des avoirs à vue et à terme. De brèves remarques finales rappellent les principaux résultats obtenus.

II. La part suisse à l'activité financière internationale

1. Problème de mesure

L'idée principale présidant à cet essai d'estimation de la part suisse à l'activité financière internationale est très simple. Elle découle directement de la logique utilisée par le service statistique de la BNS lors de la décomposition du total des bilans de l'ensemble des banques et so-

¹ Voir par exemple, Peter, Ruh et Höhn (1981), Association suisse des Banquiers (1982, 1983), Studer (1982) et Couchepin (1982).

² La ventilation des comptes de pertes et profits entre opérations en Suisse et à l'étranger serait un premier pas souhaitable dans la bonne direction.

ciétés financières entre différents types d'institutions. Plutôt que de comparer le total du bilan d'un certain type de banques avec celui du système bancaire tout entier, on s'efforce ici de mettre en rapport le total des positions internationales de l'appareil bancaire suisse avec celui de l'ensemble des banques situées dans les divers pays fournissant des données à la BRI. Ce dernier total est en effet généralement considéré comme l'indicateur par excellence de l'activité financière internationale car il forme l'agrégat le plus large et le plus homogène actuellement disponible.³

Ainsi en comparant l'évolution de la part suisse à cet agrégat, on devrait obtenir une image assez fidèle des fluctuations de la contribution du système bancaire à l'activité financière internationale.

Dans un tel exercice, simple en principe, on se heurte en pratique à des obstacles d'ordre statistique parfois insurmontables. Avant d'examiner chaque série en détail, cinq considérations générales méritent une mention spéciale de par l'influence qu'elles peuvent avoir sur le niveau de précision des résultats.

En premier lieu, le critère utilisé pour la définition du système bancaire suisse est un critère *géographique* (ou intérieur en terme de comptabilité nationale). Ainsi, tout établissement financier situé en Suisse, régi par la loi fédérale sur les banques, soumis au contrôle de la Commission fédérale des banques et aux exigences statistiques de la Banque nationale est considéré comme faisant partie du système bancaire suisse. En particulier, toutes les succursales de banques étrangères en Suisse et toutes les banques et sociétés financières dominées par une société-mère établie à l'étranger sont considérées comme faisant partie intégrante du système bancaire suisse. Inversement, les filiales des banques suisses à l'étranger ne sont pas incluses dans ce total. Ainsi, lorsqu'il sera question de la part suisse ou de la part des banques suisses à l'activité financière internationale, il sera toujours implicitement fait référence au critère géographique (activités extérieures des banques établies en Suisse) et non à un critère de résidence des actionnaires ou des propriétaires principaux.

En deuxième lieu, dans ce «total des créances extérieures des banques situées dans les divers pays déclarant à la BRI», le gonflement des positions entre pays par les *duplications d'écritures* résultant de dépôts successifs entre banques déclarantes n'est pas corrigé. Toutefois, dans la mesure où ces duplications d'écritures sont relativement stables dans le temps, le *rapport part suisse/total* de l'activité internationale ne devrait pas être influencé d'une manière substantielle.

En troisième lieu, la question des *taux de change* utilisés jette aussi une ombre sur la comparabilité de certaines données. Dans les séries statistiques suisses, la BNS ne fixe en effet aucune ligne directrice aux banques pour la conversion en francs suisses de leurs avoirs et engagements en monnaies étrangères. Compte tenu de variations de changes semestrielles parfois supérieures à vingt pour cent, le degré d'incertitude introduit par le choix d'un cours de change particulier est important. La BRI, quant à elle, utilise les taux de change de fin de période pour convertir en dollars les chiffres libellés dans une autre monnaie.

En quatrième lieu, et c'est probablement là la source d'erreur la plus importante, la *couverture statistique* des diverses séries varie, parfois même d'une manière substantielle. En effet, les données transmises à la BRI par la BNS ne concernent que l'activité internationale des établissements bancaires suisses inclus dans les statistiques des euro-monnaies (environ 240 banques). De plus, elles n'englobent pas les fonds fiduciaires qui apparaissent pourtant pour une très large part dans les séries de la BRI comme engagements des banques étrangères auprès des banques suisses. Finalement, la couverture géographique peut également varier: le monde entier pour certaines séries de la BNS, les douze pays déclarant à la BRI pour d'autres, parfois même une solution intermédiaire.

En cinquième lieu, *l'absence de données consolidées* pour toutes les banques et sociétés financières qui, en qualité de société-mère dominent un autre établissement (filiale) à l'étranger intro-

³ Voir Johnston (1982), p. 35-55.

duit un important élément d'incertitude quant à la position nette d'un système bancaire particulier par rapport au total du marché international. Ce problème n'est bien-sûr que la conséquence directe du choix d'un critère géographique pour la définition du système bancaire suisse.⁴

2. Examen des données disponibles

Compte tenu des multiples réserves qu'il convient de garder en mémoire lors de l'utilisation des séries statistiques disponibles, il paraît judicieux de recourir à trois approches différentes pour déterminer l'évolution de la part suisse à l'activité financière internationale. De plus, ces différentes méthodes devraient permettre de corroborer ou non les résultats obtenus pour chacune d'entre-elles.

La méthode A (tableau 1, colonne 2) examine cette question par le biais des *engagements des banques de la zone déclarante envers des banques et des résidents non bancaires en Suisse*. En d'autres termes, le rôle de la place financière suisse à l'étranger est perçu indirectement par l'intermédiaire des variations des positions créancières suisses au passif du bilan des banques de la zone déclarante: une augmentation du rapport des engagements de ces banques étrangères envers les banques et non-banques suisses par rapport à leurs avoirs extérieurs totaux indiquerait ainsi une hausse de la part suisse à l'activité financière internationale. La série statistique utilisée (tableau 1, colonne 2) est établie par la BRI sur la base des chiffres communiqués pour tous les pays de la zone déclarante.

La méthode B (tableau 1, colonne 3) aborde le problème par l'approche la plus directe: aux chiffres des avoirs extérieurs des principales banques suisses transmis à la BRI par la BNS ont été ajoutés les fonds fiduciaires que ces mêmes banques détiennent à l'étranger. Il semble logique, de manière à rester dans un ordre de grandeur comparable, d'ajouter aux opérations inscrites aux bilans les fonds fiduciaires replacés par ces banques à l'étranger. En effet, comme les placements fiduciaires à l'étranger effectués par les banques suisses ne sont pas pris en

considération dans la statistique suisse des euro-monnaies, mais qu'ils le sont dans celles de la BRI, la Suisse est le seul pays qui enregistre un écart – de près 270 milliards de francs en décembre 1983 – entre les actifs de ses banques à l'étranger et les engagements des banques étrangères envers son propre système bancaire. L'addition aux actifs directement détenus à l'étranger des fonds fiduciaires replacés à l'extérieur du pays rétablit un certain parallélisme entre les méthodes A et B.

Il n'en reste pas moins que, même compte tenu de cet ajustement, les différences entre les techniques A et B varient au cours des ans entre 20 et 50 milliards de francs. L'une des causes principales de cette divergence est probablement due au fait que la méthode B, outre qu'elle couvre un nombre de banques différent, ne comprend pas les avoirs directement détenus à l'étranger par les résidents non bancaires suisses.

Finalement, et dans la perspective d'une comparaison avec la méthode C, il convient de noter que les chiffres de l'approche B (colonne 3) ne sont *pas consolidés*. En d'autres termes, aussi bien pour les opérations inscrites aux bilans que pour les fonds fiduciaires, les montants replacés dans les succursales de banques suisses à l'étranger ne sont pas consolidés dans le bilan de la société-mère. Cette série semble ainsi la mieux adaptée au critère géographique choisi.

La méthode C aborde le problème par la démarche probablement la plus discutable. Aux avoirs extérieurs totaux des banques situées dans la zone déclarante à la BRI sont comparés les avoirs extérieurs totaux de toutes les banques et sociétés financières suisses (avoirs fiduciaires compris) mesurés selon les statistiques de la Banque nationale. Ainsi, en plus des diffi-

⁴ Les filiales des banques suisses à l'étranger (sociétés indépendantes) apparaissent donc sous la rubrique des pays où elles sont établies et non comme banques suisses. Ainsi, un dépôt d'un résident non bancaire suisse dans la filiale d'une banque suisse à Londres apparaîtra dans la part britannique à l'activité financière internationale (diminuant ainsi d'autant la part suisse). De même, un dépôt effectué par ce même résident non bancaire dans une banque (ou succursale) non-américaine aux Bahamas n'apparaîtra ni dans l'activité financière internationale telle que la définit la BRI ni, bien entendu, dans la part suisse à ce total.

Tableau 1 : Part suisse à l'activité financière internationale

Avoirs extérieurs totaux des ban- ques des pays de la zone déclarant à la BRI ¹	Estimations de la part des banques suisses							Taux de change US-\$/FS		
	Méthode A		Méthode B			Méthode C				
	Approche par les engagements		Approche par les avoirs selon la statistique des euro-devises			Approche par les avoirs selon la statistique des bilans bancaires				
1	2		3			4				
		%	total	dont fonds fid.	%	total	dont fonds fid.	%		
1976	1342,6	150,9	11,2	128,8	57,3	9,6	177,7	55,6	13,1	2,45
1977	1434,8 ²	156,0	10,9	137,5	59,5	9,6	180,3	54,4	13,5	2,08
1978	1491,6 ²	156,2	10,5	144,8	60,1	9,7	188,1	53,3	12,5	1,67
1979	1844,3	195,0	10,6	178,9	84,3	9,7	236,3	77,1	13,3	1,60
1980	2353,0 ²	257,9	11,0	235,3	129,2	10,0	301,9	119,4	12,8	1,78
1981	2804,6	293,8	10,5	281,1	166,9	10,0	360,0	156,1	12,9	1,81
1982	3378,0	323,0	9,6	308,0	184,8	9,1	394,3	164,9	11,7	2,00
1983	3806,0	359,8	9,5	335,5	204,9	8,8	430,8	180,3	11,3	2,17

en milliards de francs

Sources:

Colonne 1: BRI, *International Banking Statistics, 1973-1983*. La zone «déclarante» comprend l'Autriche (depuis 1977), la Belgique, le Luxembourg, le Danemark (depuis 1977), la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Irlande (depuis 1977), l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et les Etats-Unis. Les succursales offshore de banques américaines aux Bahamas, aux Iles Cayman, à Panama, Hong Kong et Singapour font également partie de cette zone «déclarante».

Colonne 2: BRI, *International Banking Statistics, 1973-1983*. Cette série reflète les engagements des banques étrangères auprès des banques et de résidents non bancaires suisses.

Colonne 3: BNS, *Statistiques des euro-monnaies et statistiques des réserves minimales*. Cette série englobe les avoirs à l'étranger inscrits aux bilans et les avoirs fiduciaires extérieurs des banques couvertes par la statistique des euro-monnaies (1983: 240 établissements). Les opérations des succursales à l'étranger ne sont pas consolidées.

Colonne 4: BNS, *Les banques suisses en...* Cette série englobe les avoirs à l'étranger inscrits aux bilans et les avoirs fiduciaires extérieurs de toutes les banques et sociétés financières (1983: 570 établissements). Les opérations des succursales à l'étranger sont consolidées.

¹ Y compris les avoirs placés dans le secteur non bancaire.

² Changements de couverture ou de techniques statistiques sans influence notable sur les résultats.

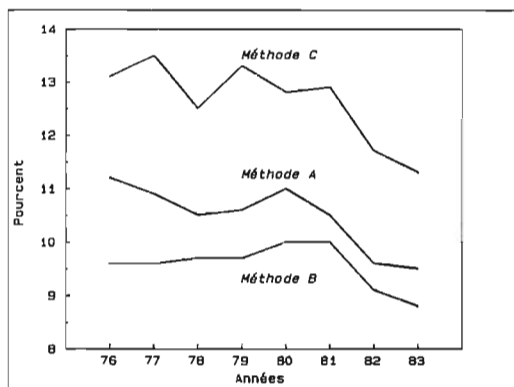
cultés rencontrées dans les deux méthodes précédentes, on ajoute celle consistant à comparer des séries d'origine complètement différente. En particulier, le nombre de banques incluses et la couverture géographique diffèrent. En revanche, et contrairement à la méthode B, les opérations effectuées par les succursales situées à l'étranger sont consolidées dans les chiffres de la série C.

L'examen détaillé du tableau 1 permet finalement de tirer un certain nombre de conclusions communes résultant des tendances dégagées par chacune des trois méthodes de comparaison. En chiffres absolus, leur évolution est parallèle. Toutes trois montrent en effet un profil régulièrement à la hausse; aucune d'elles n'enregistre de rupture de tendance ou de valeurs atypi-

ques. De plus, l'écart existant entre les montants annuels enregistrés pour chacune des trois séries se maintient à des niveaux relativement stables durant toute la période examinée. De 1975 à 1983, et conformément à la logique qui préside à la définition des agrégats utilisés pour chacune des trois méthodes, les montants enregistrés dans la série A sont toujours supérieurs à ceux de la série B qui, à leur tour, sont inférieurs à ceux de la série C.

Ce parallélisme des tendances enregistrées par ces trois méthodes d'estimation se manifeste encore plus clairement au travers des trois séries de chiffres relatifs. L'illustration qui en est donnée au graphique 1 montre une très large similitude des variations de la part du marché quelque soit la technique utilisée. Ces conclusions sont

Graphique 1 : Part suisse à l'activité financière internationale



Source : tableau 1.

simples. En dépit des caractéristiques particulières de chacune des méthodes d'estimation, il semble possible d'affirmer que la part suisse à l'activité financière internationale a connu une très large stabilité entre 1976 et 1979 suivie, semble-t-il, d'une très légère hausse en 1980-81. La baisse enregistrée en 1982 et 1983 est perceptible, mais elle ne représente en aucun cas un redimensionnement de la part suisse. En effet, il ne faut pas oublier que cette légère contraction coïncide avec l'éclatement de la crise de l'endettement international. Dans ce contexte, une modeste baisse d'un point à un point et demi (selon la méthode choisie) de la part suisse à l'activité financière internationale ne paraît pas être un prix indûment élevé à payer pour la politique de prudence accrue adoptée par les créanciers suisses tant sur le plan du volume que sur celui de la qualité de leurs prêts à l'étranger.

III. L'évolution de la part du système bancaire suisse au volume total de certains types d'activités financières internationales

Après avoir examiné les variations de la part suisse au total de l'activité financière internationale, il convient maintenant de vérifier au niveau de certains types d'opérations particulières, les tendances dégagées plus haut. De plus, une comparaison entre l'évolution de la part suisse à

certain types d'opérations financières internationales et l'évolution d'opérations semblables sur le marché national devrait également permettre de détecter s'il existe ou non des phénomènes de substitution entre le marché suisse et le marché international. En raison de la disponibilité des séries statistiques, le cas des dépôts à vue et à terme a été choisi à titre d'exemple.

Dans un premier paragraphe, on examine l'évolution des dépôts des résidents non bancaires en Suisse et sur l'euro-marché. En d'autres termes, en plus d'une évaluation de la part des résidents non bancaires suisses au total des avoirs détenus par des privés sur le marché des euro-monnaies, ce paragraphe permettra de déterminer si le volume des fonds détenus par ces résidents suisses sur l'euro-marché a crû plus ou moins rapidement que celui des dépôts auprès des banques en Suisse.

Dans un second paragraphe, on s'occupe de l'évolution de la part des banques suisses au total du marché interbancaire international à vue et à terme; le recyclage sur ce marché d'une large proportion des fonds fiduciaires confiés aux banques suisses posera à nouveau de difficiles problèmes d'agrégation. Certains d'entre-eux seront partiellement résolus en ayant recours à diverses hypothèses permettant de recouper les résultats obtenus selon différentes méthodes.

1. Les avoirs à vue et à terme de résidents non bancaires suisses en Suisse et sur l'euro-marché

L'examen du tableau 2 et du graphique 2 montre que les parts des avoirs des résidents non bancaires en Suisse sur les marchés de l'euro-franc suisse et des autres euro-devises (essentiellement le dollar) ont évolué d'une manière similaire – quoique légèrement plus accentuée – que celle des agrégats dont il a été question au chapitre précédent. Après plusieurs années de relative stabilité, la part des dépôts des résidents non bancaires en Suisse auprès des euro-banques a en effet enregistré une contraction en 1982 et 1983. En d'autres termes, le volume des capitaux placés directement par les résidents non bancaires suisses sur les marchés internatio-

Tableau 2: Avoirs à vue et à terme des résidents non bancaires en Suisse

	Avoirs en francs suisses en Suisse			Avoirs en euro-francs suisses		Avoirs en monnaies étrangères en Suisse			Avoirs en euro-devises		Total	
	1	2		3		4		5	6			
	a	b	c	a	b	a	b	c	a	b	5 =	6 =
à vue	à terme	total	résidents non bancaires en Suisse	en % du total du marché non bancaire	à vue	à terme	total	résidents non bancaires en Suisse	en % du total du marché non bancaire	1c + 3c	2a + 4a	
1975	21,5	18,7	40,2	1,2	38,7	2,7	4,1	6,8	-	-	47,0	-
1976	25,0	15,8	40,8	1,0	37,0	2,8	4,1	6,9	-	-	47,7	-
1977	26,1	18,4	44,5	1,5 ¹	42,9	3,1	3,3	6,4	-	-	50,9	-
1978	35,3	13,3	48,6	1,2	37,5	3,5	3,9	7,4	15,2	9,1	56,0	16,4
1979	29,2	26,9	56,1	1,4	35,0	3,6	5,2	8,8	20,6	9,3	64,9	22,0
1980	28,0	38,3	66,3	2,4 ²	32,4	3,7	7,1	10,8	25,9	7,8	77,1	28,3
1981	24,5	53,1	80,6	3,4	26,4	4,1	10,7	14,8	30,8	7,6	95,4	34,2
1982	29,9	40,5	70,4	3,4	28,1	4,1	12,9	17,0	40,0	6,5	87,4	43,4
1983	30,5	40,0	70,5	2,8	24,8	4,5	13,7	18,2	42,5	5,4	88,7	45,3

en milliards de francs

Sources:

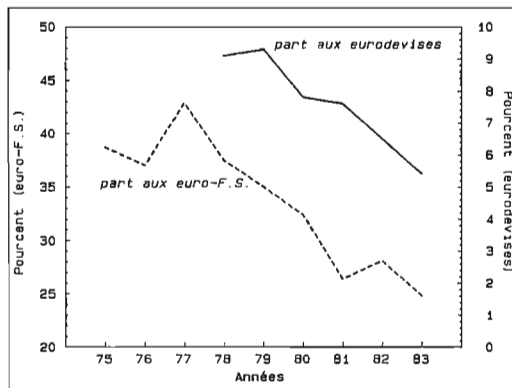
1a, b, c et 3a, b, c: BNS, *Les Banques suisses en...*; toutes les banques et sociétés financières.

2a, b et 4a, b: BRI, *Rapports annuels, International Banking Statistics, 1973-1983.*

Les chiffres des colonnes 4a et 4b sont nets des dépôts en euro-francs suisses.

¹ Changement de la couverture statistique: dès 1977, les banques autrichiennes, danoises et irlandaises sont incluses.

² Avant 1980, la désagrégation banques/non banques n'est pas disponible pour le Royaume-Uni. Pour les années 1980 à 1982, cette désagrégation est basée sur des estimations de la BRI.

Graphique 2: Part suisse aux avoirs des résidents non bancaires

Source: tableau 2, colonnes 2b et 4b

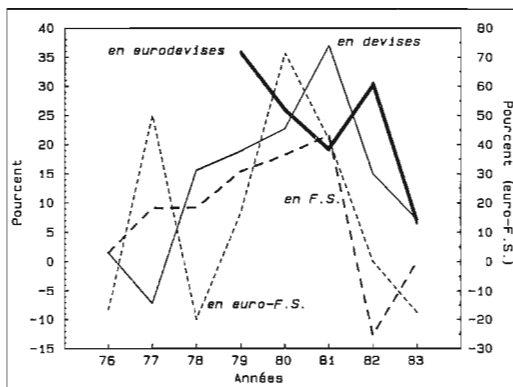
naux n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que ceux offerts par les résidents non bancaires des autres pays de la zone déclarant à la BRI.

Si l'on considère maintenant les avoirs des résidents non bancaires en francs suisses dans les

banques suisses et dans les euro-banques (tableau 2, colonnes 1 et 2), on note une évolution parallèle de ces deux séries. Il est vrai que la modestie des sommes détenues sur le marché de l'euro-franc suisse, même si elles représentent une large part du total, ne permet pas de tirer des conclusions définitives. Il semble tout au plus possible d'affirmer qu'il n'existe aucun mouvement de compensation dans un sens comme dans l'autre. Le graphique 3 reflète néanmoins la beaucoup plus grande variabilité (attendue) des taux de croissance des dépôts en euro-francs suisses par rapport aux taux des dépôts en francs suisses en Suisse.

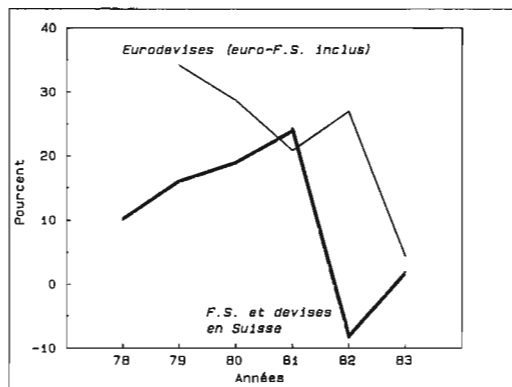
Il en va de même avec les avoirs à vue et à terme en monnaies étrangères en Suisse et les avoirs en euro-devises (sans les euro-francs suisses) détenus par ces mêmes résidents non bancaires. Toutefois si l'évolution de ces deux agrégats est relativement parallèle, les montants absolus sont beaucoup plus significatifs. Alors que les avoirs en monnaies étrangères détenus en Suisse doublent entre 1979 et 1983, les montants détenus en euro-devises ont à peu près triplé, passant de 15,2 à 42,5 milliards.

Graphique 3: Variations des avoirs à vue et à terme en Suisse et à l'étranger des résidents non bancaires en Suisse



Source: tableau 2, colonnes 1c, 2a, 3c et 4a

Graphique 4: Variations des avoirs à vue et à terme des résidents non bancaires en Suisse



Source: tableau 2, colonnes 5 et 6

Cette forte augmentation des avoirs en eurodevises est plus difficile à expliquer. Elle n'est pas un phénomène isolé, car les résidents non bancaires dans d'autres pays ont eux aussi accru leurs avoirs sur l'euro-marché. Ils l'ont même fait dans une plus large proportion que les suisses, puisqu'entre 1979 et 1983 le taux de croissance moyen du marché total est nettement plus élevé que celui de la part suisse: 39% pour l'un et 24% pour l'autre. La tendance est donc la même, mais la part des résidents non bancaires suisses au marché des euro-devises a tendance à se réduire (de 9,1% en 1978 à 5,4% en 1983).

Si l'on compare enfin (tableau 2, colonnes 5 et 6) l'évolution du total des avoirs non bancaires en Suisse avec le total des avoirs non bancaires à l'étranger, on constate que, compte tenu des résultats précédents, le taux de croissance des avoirs à l'étranger est aussi supérieur à celui des avoirs en Suisse. Conséquence de ce phénomène, entre 1978 et 1983, la part des avoirs à l'étranger dans le total des avoirs des résidents non bancaires a passé de 22% à 33%. Il convient toutefois de garder en mémoire un élément important avant de conclure à un transfert massif des avoirs non bancaires de Suisse à l'étranger et à une diminution de la part des banques suisses à ce type d'activité. L'évolution des avoirs à vue et à terme en Suisse (tableau 2,

colonne 5) reflète partiellement l'évolution du taux d'intérêt et la substitution qu'elle provoque entre les dépôts d'épargne et les dépôts à terme et à vue. La courbe inférieure du graphique 4 reflète ce phénomène, particulièrement entre 1981 et 1982. La chute du taux de croissance des dépôts en francs suisses et en devises en Suisse reflète, tout au moins en partie, un transfert en direction des dépôts d'épargne en Suisse plutôt que vers des comptes en euro-devises (dont le taux de croissance diminue par ailleurs également).

Il n'en demeure pas moins qu'entre 1978 et 1983, le montant total des dépôts à vue et à terme détenus par des résidents non bancaires hors des frontières suisses a passé de 16,4 à 45,3 milliards de francs. Même s'il ne s'agit pas d'un transfert direct de fonds détenus auparavant en Suisse, ce mouvement reste difficile à expliquer. Qu'il reflète une perte de compétitivité des banques suisses en raison des conditions offertes à ce type de déposants ou qu'il reflète un phénomène de différenciation qui fait qu'un compte courant en Suisse n'est, pour un résident non bancaire, plus la même chose qu'un compte courant dans la même monnaie au Luxembourg, il est hors de doute que la part des dépôts à vue et à terme des résidents non bancaires suisses détenus par des banques suisses a diminué. En

1978, cette part était de 77%; en 1983, elle n'était plus que de 66%.

Les deux tendances qui se dégagent ainsi de l'évolution des avoirs à vue et à terme de résidents non bancaires en Suisse et à l'étranger ne favorisent guère de conclusions tranchées.

D'une part le taux de croissance de ces avoirs sur l'euro-marché est plus élevé que celui de dépôts similaires auprès des banques suisses. En d'autres termes, la part du système bancaire suisse au total de ce marché a diminué (singulièrement en 1982 et 1983).

D'autre part, le taux de croissance de ces mêmes avoirs à vue et à terme de résidents non bancaires suisses sur l'euro-marché est inférieur à celui du total de ces avoirs non bancaires en euro-devises. En d'autres termes, la part des résidents non bancaires suisses au total de ce marché a diminué.

Si la première tendance traduit clairement une perte de part du marché pour les banques suisses on peut néanmoins aussi se demander si la croissance inférieure à la moyenne des dépôts des résidents non bancaires suisses sur l'euro-marché (seconde tendance) ne traduirait pas indirectement le fait que les banques suisses sont dans ce domaine *plus* compétitives que leurs concurrentes étrangères. Les banques suisses n'ont-elles pas en effet perdu une part moindre de leurs déposants non bancaires au profit de l'euro-marché?

Les deux interprétations sont possibles. Toutefois, dans l'état actuel des données et dans le cadre restreint de cette étude, il semble difficile de trancher clairement en faveur de l'une ou l'autre de ces interprétations.

2. Les avoirs interbancaires internationaux des banques suisses

Tout comme pour les positions globales examinées plus haut, les séries concernant les avoirs interbancaires internationaux à vue et à terme nécessitent une double approche: l'une à l'aide des données suisses, l'autre à l'aide des statisti-

ques de la BRI telles qu'elles apparaissent dans le tableau 3. De manière à pouvoir légitimement estimer la part suisse à ce marché et à l'exemple des avoirs non bancaires, il est nécessaire de tenir compte des fonds fiduciaires replacés dans des banques situées à l'étranger.

L'approche A utilise les données suisses (toutes les banques et sociétés financières)⁵ et ajoute aux *avoirs interbancaires internationaux stricto sensu*, tels qu'ils apparaissent aux bilans, la totalité des *avoirs fiduciaires* replacés à l'étranger par les banques suisses. En pratique, seule une partie de ces derniers est recyclée sur le marché interbancaire international. Cependant, la BRI estime que près de 90% des fonds fiduciaires sont replacés par les banques suisses auprès de banques étrangères si bien qu'ajouter aux avoirs interbancaires *stricto sensu* la totalité des fonds fiduciaires ne constitue pas une hypothèse trop éloignée de la réalité.⁶

La méthode B s'efforce d'appréhender la même réalité en utilisant les séries de la BRI qui permettent d'estimer le volume des engagements interbancaires internationaux auprès des banques suisses. Le rapport entre les variations d'un tel agrégat et le total des avoirs interbancaires extérieurs des banques situées dans la zone déclarante de la BRI devrait alors permettre d'estimer les variations de la part suisse à l'activité interbancaire internationale.

La technique de comparaison utilisée dans la méthode A démontre clairement, grâce à l'illustration qui en est donnée au graphique 5, que le montant des avoirs *stricto sensu* détenus par les banques suisses sur le marché interbancaire

⁵ Contrairement à l'estimation des avoirs des résidents non bancaires, il n'est pas apparu nécessaire d'examiner les avoirs interbancaires internationaux à l'aide d'une troisième méthode faisant appel aux statistiques des euro-devises et des réserves minimales (240 banques à fin 1983). En effet, la stabilité de l'écart entre une telle série et celle dégagée par l'approche A (la première étant naturellement inférieure à la seconde) n'apporterait que peu d'éléments d'information supplémentaires.

⁶ Ces estimations utilisent les chiffres de fin 1981. Ces mêmes recherches de la BRI montrent que la proportion des opérations interbancaires des banques suisses à l'intérieur du Groupe des Dix est la plus élevée parmi celles des systèmes bancaires de la zone déclarante.

Tableau 3: Part des banques suisses au marché interbancaire international

Méthode A			Méthode B			Avoirs inter-bancaires internationaux totaux FS et mon. étrangères	Part des banques suisses en pourcent du total		Différence B-A
Avoirs interbancaires stricto-sensu et avoirs fiduciaires			Engagements interbancaires internationaux auprès des banques suisses				méthode A	méthode B	
1			2			3	4		5
FS a	Mon. étr. b	Total c	FS a	Mon. étr. b	Total c		a	b	
1978	18,9	112,9	11,6	126,5	142,1	1175,0	11,2	12,1	10,3
1979	24,7	134,0	16,7	157,2	173,9	1385,9	11,5	12,5	15,2
1980	40,8	164,5	31,7	197,9	229,6 ¹	1735,3 ¹	11,8	13,2	24,3
1981	59,8	192,0	48,5	211,2	259,7	2052,0	12,3	12,7	7,9
1982	54,9	221,8	43,8	235,7	279,5	2376,2	11,6	11,8	2,8
1983	58,0	242,1	48,8	265,6	314,4	2682,6	11,2	11,6	14,3

en milliards de francs

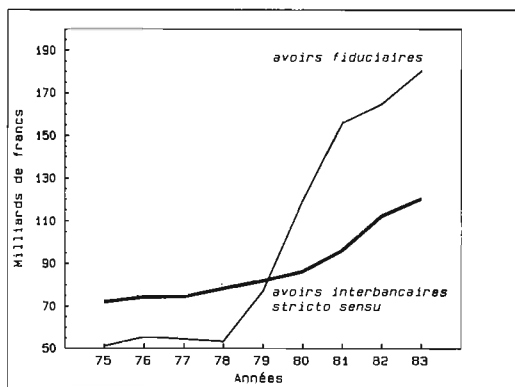
¹ Avant 1980, la désagrégation banques/non banques n'est pas disponible. Pour les années 1980-82, cette désagrégation est basée sur des estimations.

Sources:

Colonne 1: BNS, *Les banques suisses en...*; toutes les banques et société financières.

Colonne 2: BRI, *Euro-currency statistics*.

Colonne 3: BRI, *Euro-currency statistics*.

Graphique 5: Avoirs interbancaires extérieurs des banques suisses

Source: BNS, *Les banques suisses en ...*; toutes les banques et sociétés financières

international s'élève avec régularité. Il n'en va pas de même pour les avoirs fiduciaires qui affichent une beaucoup plus grande flexibilité aux variations du volume total de l'activité financière internationale. En effet, leur croissance s'accroît fortement à la suite du second choc pétrolier avant de ralentir en 1982 lorsque le surplus de l'OPEP disparaît.

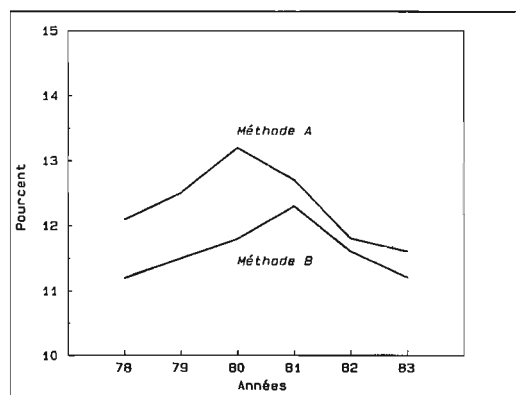
Compte tenu des nombreuses réserves qu'il faut garder en mémoire sur la fiabilité des séries statistiques utilisées et des hypothèses que sous-tendent leur construction (notamment celle qui considère que la *totalité* des avoirs fiduciaires est replacé sur le marché interbancaire international), les résultats obtenus à l'aide des deux méthodes d'estimation concordent relativement bien, même si, comme le montre la colonne 5 du tableau 3, la série de la BNS est toujours supérieure à celle de la BRI.

Les pourcentages de la colonne 4 et le graphique 6 reflètent la stabilité de la part suisse au marché interbancaire international (estimé ici par le biais des avoirs totaux), même si une légère baisse a été enregistrée dès 1982 en raison du déclenchement de la crise de l'endettement international.

La méthode B fournit également des indications supplémentaires précieuses sur l'évolution de la part des banques suisses au marché de l'euro-franc suisse et aux marchés des autres euro-devises.

Tout comme pour les euro-francs détenus par

Graphique 6: Part des banques suisses au marché interbancaire international



Source: tableau 3, colonnes 4a et b.

des créanciers non bancaires, les banques suisses sont – avec un tiers du marché – les plus gros bailleurs de fonds sur le marché interbancaire en euro-francs suisses. En d'autres termes, les résidents bancaires et non bancaires suisses détiennent environ 30% des avoirs totaux placés sur le marché de l'euro-franc suisse. De plus, et si l'on compare les taux de croissance moyens respectifs des avoirs des résidents non bancaires et des banques suisses sur le marché de l'euro-franc suisse, on s'aperçoit aussi qu'ils augmentent tous deux plus rapidement que leurs avoirs en autres euro-devises. Les banques et les résidents non bancaires en Suisse semblent ainsi s'être rapidement adaptés à l'accroissement récent du rôle du franc suisse comme monnaie internationale.

Tableau 4: Part des banques suisses aux avoirs interbancaires en euro-francs et en autres euro-devises

	Euro-franc ¹	Autres euro-devises ²
1980	29,4	1,07
1981	32,6	1,03
1982	30,4	0,97
1983	31,3	0,97

¹ Tableau 3, col. 2a/total du marché de l'euro-franc suisse

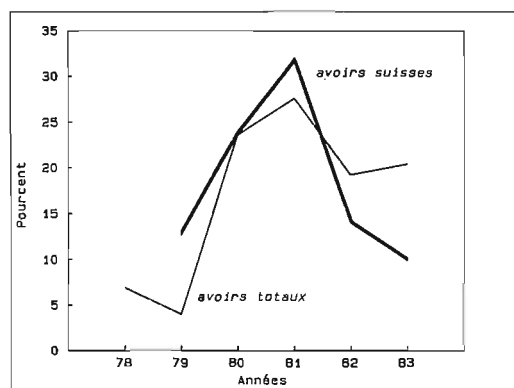
² Tableau 3, col. 2b/total du marché des autres euro-devises

Source: BRI, *International Banking Statistics, 1973-1983*

Finalement, le graphique 7 permet de résumer d'une manière très concentrée les résultats obtenus pour chaque segment du marché, en comparant, à l'aide des séries statistiques de la BRI, les taux de croissance du *total* de l'activité financière internationale avec ceux de la somme des avoirs suisses au marché non bancaire (tableau 2, colonne 6) et au marché interbancaire international (tableau 3, colonne 2c).

Ces deux séries font preuve d'un parallélisme relativement bon. Le taux de croissance moyen de la part suisse totale est toutefois légèrement inférieur à celui du marché global. Cette diminution relative de la part suisse ne refléterait pas tant une diminution de la part des *banques suisses* qu'une baisse de la part des *résidents non bancaires* au total de l'activité financière internationale. En d'autres termes, la légère contraction récente de la part suisse à l'activité financière internationale ne résulte donc pas d'une diminution de la part des banques suisses à ce marché mais semble bien être le résultat d'une baisse *relative* du rôle des résidents non bancaires en Suisse comme source d'approvisionnement du marché international des capitaux.

Graphique 7: Variations de l'activité financière internationale et des avoirs extérieurs suisses totaux¹



¹ Avoirs des banques et des résidents non bancaires.

Sources: tableaux 1, 2 et 3.

IV. Remarques finales

Ces quelques brèves remarques finales visent à rappeler les principaux résultats obtenus et surtout à relativiser les conclusions qui s'en dégagent.

Premièrement, *rien dans les chiffres globaux et/ou désagrégés ne permet de parler d'un redimensionnement substantiel de la part suisse à l'activité financière internationale*. Compte tenu de la précision très relative des séries statistiques, la faible contraction intervenue en 1982 et 1983 ne saurait être considérée comme significative. De plus, et comme l'a démontré la désagrégation des avoirs à vue et à terme totaux entre avoirs bancaires et non bancaires, il semble bien que les banques suisses aient maintenu leur part du marché interbancaire international et que ce soient les avoirs à l'étranger des résidents non bancaires en Suisse qui sont en relative perte de vitesse.

Deuxièmement, la difficulté d'interpréter la double tendance dégagée au niveau des avoirs des résidents non bancaires en Suisse et à l'étranger illustre bien les limites d'une analyse du type part de marché comme critère de compétitivité. Si les banques suisses ont clairement perdu une part de leurs déposants non bancaires au profit de l'euro-marché, cette perte semble toutefois plus faible que celle essuyée par d'autres systèmes bancaires.

Troisièmement, un examen plus approfondi des variations des avoirs bancaires et non bancaires en euro-francs suisses semble être la direction de recherche la plus intéressante. Une analyse plus fine de la croissance très rapide de ce marché jetterait sans doute une lumière nouvelle

sur la capacité d'adaptation des banques suisses aux brusques variations du niveau d'activité et à la concurrence d'autres places financières.

Quatrièmement, l'introduction de nouvelles statistiques bancaires par la BNS et la BRI permettra peut-être, à partir de fin 1984, de réduire le degré d'incertitude auquel a été confronté cette étude. Dès l'année prochaine, il sera en effet possible de se faire une idée plus précise des relations existant entre les banques suisses et leurs filiales à l'étranger.

Bibliographie

- Association suisse des Banquiers (1982), *Rapport annuel 1981/82*, Bâle.
- Banque nationale suisse (1975-1981), *Les Banques suisses en...*, Zurich.
- Banque des Règlements Internationaux (1975-1983), *Rapport annuel*, Bâle.
- (1975-1983), *Statistics of Euro-Currency and other International Banking*, Bâle.
- (1984), *International Banking Statistics, 1973-1983*, Bâle.
- Couchevin, Interpellation (1982), du 16 juin, Conseil National, 82.417.
- Hefli, D. (1983), *Aspekte des Interbankgeschäfts*, mimeo, Banque nationale suisse.
- Holland Report (1983), *Report of the Study Group on the International Interbank Market*, BIS, Bâle.
- Johnston, R. B. (1983), *The Economics of the Euromarket. History, Theory and Policy*, London, Macmillan.
- Mast, H. J. (1983), *Die internationale Tätigkeit der Schweizer Banken*, Discours prononcé le 12 octobre 1983, Crédit Suisse, Zurich.
- Peter, H.-B., Ruh, H., et Höhn, R. (1981), *Les Banques suisses face à l'éthique sociale*, 2 volumes, Lausanne et Berne.
- Rich, G. (1983), «The Impact of the Eurocurrency Market on Monetary Policy: The Swiss Case», *Schriften des Vereins für Sozialpolitik, Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften*, Neue Folge 138, *Geld und Währungsordnung*, p. 189-218.
- Studer, R. (1982), «Erfahrungen der Banken mit staatlicher Regulierung», *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 118, p. 253-265.